

COMMUNAUTE EUROPEENNE
DE L'ENERGIE ATOMIQUE

COMMUNAUTE EUROPEENNE
DU CHARBON ET DE L'ACIER

COMMUNAUTE
ECONOMIQUE EUROPEENNE

D O C U M E N T S D E S E A N C E

1960 - 1961

19. NOVEMBRE 1960

EDITION DE LANGUE FRANCAISE

DOCUMENT 94

RAPPORT COMPLEMENTAIRE

fait au nom de la
COMMISSION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE

sur

la recherche scientifique et technique dans le cadre
de l'Euratom

par

M. M.M.A.A. J. NISSEN

Rapporteur

APE 4688

APE 1760-1761:94

La Commission de la recherche scientifique et technique s'est réunie le 17 novembre 1960 à la Maison de l'Europe à Strasbourg, sous la présidence de M. GEIGER, Président, pour examiner une proposition de résolution faisant suite au rapport soumis à l'Assemblée Parlementaire Européenne lors de cette session et relatif à la recherche scientifique et technique dans le cadre de l'Euratom.

M. M.M.A.A. JANSSEN a été désigné comme Rapporteur.

Le présent rapport a été adopté à l'unanimité, lors de cette même réunion.

Etaient présents: M. GEIGER, Président;
M. POSTHUMUS, Vice-Président;
M. JANSSEN, Rapporteur;
MM. BATTISTINI, BECH, CHARPENTIER, DE BLOCK,
DE SMET et PEDINI.

RAPPORT COMPLÉMENTAIRE

fait au nom de la
Commission de la recherche scientifique
et technique
sur
la recherche scientifique et technique dans le cadre
de l'Euratom
par
M. M.I.A.A. JANSSEN
Rapporteur

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Faisant suite au rapport relatif à la recherche scientifique et technique dans le cadre de l'Euratom et compte tenu des déclarations faites par l'Exécutif de l'Euratom, votre Rapporteur a l'honneur de vous prier, au nom de la Commission de la recherche scientifique et technique, d'adopter la proposition de résolution suivante :

PROPOSITION DE RESOLUTION

relative

à la recherche scientifique et technique dans le cadre de l'Euratom

L'Assemblée Parlementaire Européenne,

- consciente de l'importance que revêtent pour la Communauté européenne le développement rapide et harmonieux des recherches et leur utilisation dans le cadre de l'Euratom;
 - ayant pris connaissance du rapport présenté par sa Commission compétente sur la recherche scientifique et technique dans le cadre de l'Euratom;
1. attire l'attention de la Commission exécutive de l'Euratom, des Gouvernements des Etats membres et des entreprises intéressées sur les principes d'action présentés dans le rapport précité;
 2. invite tous les organes de l'Euratom et toutes les instances compétentes dans les Etats membres à tenir compte de ces principes et de ces observations pour l'élaboration et la réalisation de leurs activités dans le domaine de l'application de l'énergie nucléaire.
- En particulier, l'Assemblée,
3. regrette vivement que des circonstances, indépendantes de la volonté de l'Exécutif, aient retardé sensiblement l'exécution du premier programme quinquennal de recherches de l'Euratom;

4. se félicite de ce que l'exécution du programme de recherches ait été adaptée dans une certaine mesure aux modifications que l'on note dans le domaine de l'énergie;
5. rappelle qu'une des tâches essentielles de l'Exécutif consiste à exécuter et faire exécuter des recherches dans certains domaines reconnus importants et à s'efforcer d'obtenir une vue d'ensemble de l'état général de la recherche nucléaire, grâce à un travail de documentation très vaste et détaillé;
6. à ce sujet, approuve les travaux en cours en vue de la création d'un Centre de documentation systématique et encourage l'Exécutif à poursuivre énergiquement ses efforts en ce domaine;
7. invite l'Exécutif à faire usage de tous ses moyens en vue d'accélérer, en collaboration avec les instituts nationaux de normalisation, l'élaboration de normes techniques et scientifiques communes à tous les Etats de la Communauté;
8. en ce qui concerne la recherche dans le domaine des radio-isotopes et des rayonnements, ainsi que leurs applications scientifiques, industrielles et agricoles, émet le voeu que la conclusion de contrats de recherches soit accélérée en raison des possibilités d'application multiples qui s'offrent en ces matières;
9. invite l'Exécutif de l'Euratom à faire accélérer les travaux du Groupe de travail institué en vue de définir une politique européenne des brevets;

10. encourage également l'Exécutif à examiner dans quelle mesure il est possible, par l'octroi du statut d'entreprise commune au sens du chapitre V, titre deuxième, et de l'Annexe III du Traité, de favoriser l'initiative privée ou publique à contribuer au développement des sciences nucléaires;
11. quant à l'exécution du programme de recherches Euratom / Etats-Unis, constate que l'Euratom a réussi à éliminer certaines difficultés d'application de l'accord de coopération en cause et espère que les modifications apportées à cet accord faciliteront le progrès des recherches entreprises dans ce cadre;
12. attend, en ce qui concerne les accords-cadres avec la Grande-Bretagne et le Canada, que les signataires de ces accords examineront à l'avenir encore mieux que par le passé la possibilité d'entreprendre des recherches communes concrètes;
13. se félicite de la mise en oeuvre de l'établissement du Centre commun de recherches à ISPRA et espère que la réalisation pratique du programme prévu des travaux sera rapidement entreprise;
14. souhaite une conclusion rapide des accords relatifs aux établissements du Centre commun à KARLSRUHE (Allemagne) et PETTEN (Pays-Bas);
15. prend acte de la communication de l'Exécutif de l'Euratom sur la modification de l'Annexe V du Traité grâce à laquelle il sera possible de s'assurer la disposition d'emplacements expérimentaux dans plusieurs réacteurs;

16. espère que - parallèlement à la mise en place des établissements du Centre commun de recherches - l'Exécutif mettra tout en oeuvre pour améliorer les possibilités de formation de spécialistes scientifiques et techniques et pour remédier efficacement à la pénurie de personnel qualifié;

17. regrette vivement que les Conseils de Ministres ne soient pas encore arrivés à une décision positive au sujet de la création d'une Université Européenne et rappelle, une fois de plus, que tout retard dans la création de cette Université ne peut que nuire à l'idée européenne.

